

Cause n° :

Le

\_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_  
AAAA MM JJ

Constat n° :

## DEMANDE DE RETRAIT D'UNE PIÈCE DÉPOSÉE À LA COUR

Tel que prévu à l'article 7 du *Règlement sur les cours municipales*, après l'expiration du délai d'appel du jugement final ou de la sentence, une partie peut, contre récépissé, retirer du dossier une pièce qu'elle a produite, à moins que cette pièce ne soit saisie.

INFORMATIONS SUR LE DOSSIER ET LE CLIENT	
Nom :	Prénom :
Adresse :	Ville :
Province :	Code postal :
Je suis <input type="checkbox"/> la partie ou <input type="checkbox"/> son procureur : _____	
<input type="checkbox"/> demanderesse <input type="checkbox"/> défenderesse <input type="checkbox"/> autre (préciser) : _____	
Numéro de téléphone : _____	
Adresse courriel : _____	

DEMANDE DE RETRAIT DE PIÈCES	
Pièce à récupérer :	Le
Pièce à récupérer :	Le
Pièce à récupérer :	Le

(Joindre une annexe au besoin)

ACCUSÉ DE RÉCEPTION DES PIÈCES	
Je soussigné(e), _____, accuse la réception des pièces mentionnées ci-dessus.	
_____	_____
Signature du demandeur	Date

RÉSERVÉ AU PERSONNEL DU GREFFE	
Reçu le ____ / ____ / ____ Traité le ____ / ____ / ____ Par _____	
_____	
Signature de la personne responsable	